

Vœux du maire



9 janvier 2025



DISCOURS DE M LE MAIRE

Nous voilà réunis, élus locaux, élus de la Nation, membres du CME, Viennoises et Viennois, autour de la traditionnelle cérémonie des vœux du maire.

Je n'oublie pas, bien évidemment, les employés municipaux.

Avec les élus, vous formez un binôme au sein duquel chacun a une mission bien précise, mais où les deux partagent le même objectif : faire que tout se passe pour le mieux dans notre commune. Je sais que tel est votre but, je connais votre attachement sincère à Vienne en Val ; alors, je vous adresse, au nom du Conseil municipal et en mon nom propre, mes remerciements les plus sincères.

Au Conseil Municipal, je dirai simplement ceci : vous travaillez depuis cinq ans avec sérieux, motivation et, surtout, un grand attachement à notre commune. Je tiens à vous exprimer, à vous aussi, mes remerciements et félicitations.

Ces vœux sont attendus et redoutés.

Attendus parce que l'on va entendre du maire la traditionnelle liste de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire, parce que l'on va pouvoir, une fois les discours achevés, se rencontrer pour échanger, parce qu'aussi-je connais plusieurs d'entre vous, ne me dites pas le contraire-ma foi, le buffet n'est pas trop mauvais.

Des vœux attendus, mais aussi redoutés.

Redoutés pour une très bonne raison. Je sais ce que beaucoup se disent -je me le dis aussi quand je suis à votre place : « pourvu que ça ne soit pas trop long ! ».

Je vais essayer de combler l'attente tout en faisant mentir les craintes.

S'ils peuvent être redoutés, ces vœux n'en sont pas moins nécessaires. Nécessaires parce qu'il est tout à fait légitime, plus, il est indispensable qu'un Conseil Municipal, que des élus en général, rendent compte de ce qu'ils ont fait, au nom de ceux qui les ont installés là où ils se trouvent, c'est-à-dire vous.

Vous savez l'attachement de votre Conseil Municipal à la démocratie et sa détermination à la faire vivre pleinement. Cette politique que nous menons depuis le début du mandat a un nom : **Parcours de la Concertation**.

Je serai bref, mais il me semble important de vous en rappeler les principaux axes :

- Pour pouvoir agir, il faut déjà comprendre ; et pour pouvoir comprendre, il faut être informé. Informé par le Vienn'Echos, le Bulletin d'Informations Municipales qui en est à sa 2^{ème} édition. Informé grâce aux réunions de quartier qui permettent, deux fois/an, de faire le point sur les principales actions en cours et, surtout, de discuter ensemble sans filtre, ni exclusive. Elles réunissent, tous quartiers confondus, entre 100 et 120 personnes. Enfin, informés lors des réunions publiques thématiques qui, souvent, sont le préliminaire à une Conférence citoyenne.

- Être informé n'est que le préliminaire à l'action. Les Viennois et les Viennoises peuvent agir avec leurs élus en participant aux commissions municipales thématiques. Aujourd'hui, c'est une quarantaine de personnes qui participent à leurs travaux. Par leur réflexion, leur écoute, leur force de proposition, ces citoyens associés, comme nous les appelons, enrichissent les projets qui seront ensuite proposés au vote du Conseil.
- Enfin, la Conférence citoyenne, composée de citoyens volontaires est sollicitée pour chaque sujet structurant. Le rôle de cette Conférence citoyenne est très important puisqu'à l'issue d'une présentation des enjeux du sujet concerné, elle va exprimer des recommandations que le Conseil s'engage à prendre en considération. Il s'agit là d'une véritable instance de co-décision et j'engage tous les Viennois et toutes les Viennoises à s'en emparer pleinement.

J'entends certains, certaines d'entre vous dire : ce n'est pas pour moi, je n'y comprends rien, je n'en ai pas les compétences. Ce à quoi je laisserai répondre le grand historien et résistant que fut Marc Bloch, qui sera bientôt panthéonisé : *« il n'est pas, je crois, de poste de direction que tout homme d'esprit un peu clair, s'il travaille d'arrache-pied, ne puisse se mettre en mesure de remplir convenablement ».*

S'intéresser à la chose publique demande certes un peu d'esprit, mais, surtout, il demande du cœur. Nos jeunes élus du CME n'en manquent déjà pas.

Je tiens, encore une fois cette année, à les remercier et féliciter. Il n'est de richesse que de jeunesse ; il n'est d'avenir que celui que les aînés fabriquent pour et avec leurs cadets. Il y a en germe dans un CME, toutes les promesses de la démocratie du futur. Surtout, gardez cet esprit qui vous anime en vos jeunes années, cultivez le pour qu'un jour il vous amène là où les décisions se prennent. Des décisions, votre Conseil Municipal a été amené à en prendre en 2024.

Que retenir des réalisations les plus marquantes de l'année dernière ?

On peut citer quatre chantiers particulièrement importants :

- Dans le domaine de l'urbanisme, il s'agit de la révision de notre Plan Local d'Urbanisme : la phase 2 (mise au point et validation, par la Conférence citoyenne, du Projet d'Aménagement et de Développement Durables) a été réalisée et la phase 3 (délimitation des différents zonages) a été entamée
- Je le disais tout à l'heure, la jeunesse est notre avenir. L'école est le sien. Vous le savez : notre école est vieillissante. Que faire ? Qu'en faire ? Une 1^{ère} phase de diagnostic et d'établissement d'un plan d'action a été restituée, suite à concertation avec tous ses utilisateurs (parents, élèves, enseignantes, élus, employés communaux)
- La santé est notre bien le plus précieux. Notre école vieillit, notre réseau de distribution d'eau encore plus, libérant des CVM. C'est la raison pour laquelle la commune s'est engagée dans un ambitieux plan de changement de canalisations.

- Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit de la salle des fêtes. Avec le dispositif d'autoconsommation collective, un gain de 14% a été réalisé sur le coût de la facture, sur ses six premiers mois de fonctionnement.

On peut également citer (liste en vrac et non exhaustive) : l'installation de WC publics, le changement des fenêtres de la salle des fêtes et la réfection de sa cuisine, la réfection du chemin du Paradis et la mise en place d'aménagements de sécurité routière,...Je m'arrête là, vous en saurez plus avec le livret des vœux.

Que ferons-nous en 2025 ?

- Cette année verra l'achèvement de la révision du PLU avec une enquête publique qui aura lieu à la toute fin 2025, peut-être début 2026. Une 2^{nde} Conférence citoyenne se tiendra à cette occasion.
- Nous continuerons notre travail sur l'avenir de l'école, avec tous les partenaires concernés. Notre objectif est simple : établir un plan d'action (que faire pour notre école ? selon quel planning ? pour quel coût ? avec quelles aides ?) ; plan d'action que nous transmettrons à la prochaine équipe. Là aussi, une Conférence citoyenne sera réunie.
- Dans le domaine culturel, nous commencerons la procédure de déménagement de notre musée au centre culturel de la Maugerie, dans l'ancien restaurant. Je dis « commencerons » parce que cela se fera vraisemblablement sur deux ans. Cela dit, la somme a d'ores et déjà été mise au budget 2025.
- Toujours à la Maugerie, une fresque monumentale consacrée à Petit Pierre sera accrochée sur le pignon en brique donnant rte de Jargeau. A cette occasion, je tiens à remercier et féliciter très sincèrement les bénévoles. Depuis plus d'un an, elles se sont retrouvées chaque lundi pour tailler, placer et coller les tesselles de mosaïque dans une ambiance digne d'un monastère de Bénédictines (on n'entendait pas un mot, pas un rire, à peine le bruit des pinces). Sans elles, il n'y aurait rien eu : c'est à elles que Vienne devra son plus bel ornement.
- Le 1^{er} semestre de l'année sera celui de la concertation sur l'avenir de la place de l'église : il s'agira de trouver un mode d'aménagement qui permette de concilier valorisation de notre patrimoine archéologique et soutien à nos commerçants de centre bourg.
- Dans le domaine de l'eau, nous continuerons le changement des canalisations et commanderons une étude sur la mise en séparatif de la rte de Jargeau
- En matière de sécurité, nous procéderons à l'installation d'un plateau surélevé rte de Tigy et d'une écluse rue du Pré aux moines ; nous ferons installer des caméras de vidéoprotection auprès des points d'apport volontaire rte de Jargeau et à côté d'Inter afin de limiter, sinon d'empêcher, les dépôts d'ordures sauvages.
- Enfin, après la salle des fêtes, nous équiperons le toit des ateliers municipaux de panneaux photovoltaïques et, en prévision du déménagement du musée, ferons installer la géothermie pour l'ensemble des bâtiments de l'espace culturel de la Maugerie.

Voilà, Mesdames et Messieurs, chers amis, ce que l'on pouvait dire concernant les principaux chantiers que nous avons réalisés et ceux qui nous attendent.

J'aimerai, **dans un 2nd temps, m'adresser aux élus** qui nous font le plaisir et l'honneur de partager ce temps avec nous. Madame la Députée de Pélichy Monsieur le Sénateur Chaillou, chère Laurence Bellais, Vice-Présidente du Conseil départemental, cher Gérard Malbo, Conseiller départemental, chers collègues maires et leurs représentants.

Je terminerai par vous (vous êtes restés, vous pouvez finir avec nous. N'ayez aucune crainte, nulle récrimination, nul reproche ne vous sera adressé ; à moins que...mais, normalement, nous ne devrions pas en venir aux mains...).

Je vois dans votre présence à nos côtés aujourd'hui un symbole et une preuve d'optimisme, sinon de confiance en l'avenir.

Les temps que nous traversons sont difficiles parce que sans perspectives claires.

Certes, objectivement, nous ne sommes pas les plus à plaindre. Pensons à nos compatriotes de Mayotte si durement éprouvés par le cyclone Chido en décembre dernier, et pour lesquels le Conseil Municipal a voté une aide de 1000 euros. Pensons à la Syrie -enfin libérée, mais pour quel avenir ? - à l'Ukraine, en guerre contre la Russie depuis bientôt 3 ans, à Gaza où les plus de 40 000 morts gazaouis répondent aux 1200 israéliens assassinés par le Hamas il y a plus d'un an.

Nous ne sommes pas Maorais, ni Syriens, ni Ukrainiens, ni Palestiniens, ni Israéliens. Nous ne connaissons pas le pire. Il serait raisonnable de ne pas oublier cela.

Mais, le malheur qui les touche ne doit pas, pour autant, nous faire oublier, ni même minorer, les difficultés que nous vivons : les fins de mois trop dures à boucler pour trop de nos concitoyens (et le CCAS ne peut que le confirmer), le marasme économique synonyme pour beaucoup d'entreprises de faillite et donc, pour beaucoup de nos concitoyens, de précarité et de chômage, le souci constant pour trouver un médecin, encore plus un spécialiste, pour se faire soigner. Je ne m'attarderai pas sur cette énumération déjà trop longue.

A ces difficultés s'ajoute le fait que les gens semblent perdus. Perdus parce qu'on les perd. On devrait leur donner un cap clair, surtout dans des temps troublés comme ceux que nous vivons. Or, que leur est-il présenté ? Des doutes, des disputes, des tergiversations, des empoignades puériles. Mais, qui est ce « on » ?

Pour beaucoup, la réponse est claire : ceux du gouvernement, de l'Assemblée nationale, du Sénat.

Certes, les reproches ne sont pas pure invention. Il y a dans le jugement de nos concitoyens une large part de vérité. Cependant, gardons-nous des généralisations hâtives, des raccourcis trop rapides, des amalgames faciles. Ces amalgames entretiennent ce vieux fond d'antiparlementarisme qui empoisonne notre vie politique depuis des siècles. Car, ne nous y trompons pas, à qui profite le mot d'ordre « tous pourris » ? A ceux qui, sous prétexte de se débarrasser des élus qu'ils considèrent, au mieux, comme incompetents, au pire, comme

nuisibles, veulent, ni plus ni moins, se substituer à eux pour se débarrasser de la démocratie. « Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage » dit le proverbe.

Alors, Madame la Députée, Monsieur le Sénateur, mes chers collègues, pourquoi devrions-nous faire preuve d'optimisme ? pourquoi devrions-nous être confiants en l'avenir ?

Parce que nous sommes là, parce que nous nous retrouvons ensemble autour d'un même objectif, une même mission sacrée : œuvrer pour le bien commun. Qui ça nous ? Qui s'oppose au « on » ?

Nous les élus. Que nous soyons élus locaux ou élus de la Nation, bien sûr que nous ne faisons pas tout bien, bien sûr que nous connaissons des échecs ; il n'empêche, nous avons toutes et tous chevillée à l'âme, cette volonté toute simple : tout entreprendre pour que notre vie dans notre commune, dans notre canton, dans notre communauté de communes, dans notre circonscription, dans notre pays se déroule du mieux possible.

Je sais, Madame la députée, Monsieur le Sénateur, Madame et Messieurs les élus locaux que ce souci est également le vôtre. Votre présence l'atteste.

Mais, nous c'est aussi, c'est surtout vous, Mesdames et Messieurs, chers amis. Je pense évidemment à tous ceux, à toutes celles, qui participent comme citoyens associés au fonctionnement de nos commissions, aux membres de la Réserve Communale de Sécurité Civile, à ceux du CCAS, aux bénévoles d'Octobre rose. Je pense aux bénévoles qui, en assurant des missions de service public comme le musée et la bibliothèque, aux bénévoles qui, en faisant vivre les associations, font vivre notre commune.

Tous, toutes, vous faites cela sans rien demander en échange. Qu'est-ce qui vous pousse à prendre ainsi de votre temps, du temps sur votre vie personnelle, sur votre vie familiale, pour le donner aux autres ? Qu'est-ce qui vous anime sinon le besoin, le désir sincère et désintéressé d'œuvrer pour votre commune, de faire que cela se passe pour le mieux ? Alors, pourquoi devrions-nous avoir peur de l'avenir, pourquoi devrions-nous douter de notre capacité collective à surmonter les obstacles ?

Nous ne devons ni avoir peur, ni douter. Nous aurons, comme le disait Léon Blum en 1936, « à être hardis et à être sages ». Certes, les défis sont nombreux, réels et, pour beaucoup, vitaux pour notre république. Mais, ils ne sont pas de taille, ils ne font pas le poids face à notre détermination, face à notre union. Nous devons faire front, ensemble, pour nous assurer un avenir meilleur que notre présent. Si nous y croyons ensemble, cet objectif n'est pas une illusion, il est à portée de nos mains.

Alors, à vous toutes et tous ici réunis autour de notre affection -j'allais dire amour, alors je garde amour- autour de notre amour pour notre commune et de notre foi en son avenir, je souhaite, au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, mes vœux les plus sincères de réussite, de santé et donc de bonheur pour 2025. Je vous remercie pour votre attention.

SOLIDARITÉS

Actions 2024

- Troc jeux/jouets/livres pour les enfants de 3 à 14 ans (le surplus a été distribué aux familles dans le besoin, à l'école et au périscolaire, enfin à l'hôpital de La source pour les enfants hospitalisés)
- Essai de mise en place d'un jardin potager solidaire
- Animation Octobre Rose en collaboration avec la commune de Tigy (remise des dons à l'association des Roses poudrées)
- Cours numériques pour les séniors (cours gratuits proposés par la CARSAT)
- Ateliers numériques pour tous (cours gratuits thématiques proposés par le Conseil départemental)
- Groupe Noël : réalisation de décors et installations puis orchestration de l'animation destinée aux enfants

Actions 2025

Fédérer les associations lors de la fête de la musique autour d'un thème solidaire



CCAS

Actions 2024

- Une bourse au permis de conduire, grâce à laquelle une personne a pu retrouver du travail
- Un départ en séjour de vacances grâce à l'inscription à La décade des non partants pour un enfant de la commune
- Aides diverses
- Rencontres
- Banque alimentaire mensuelle pour les familles dans le besoin
- Collecte alimentaire annuelle (596 kg de denrées récoltées ; pour mémoire, 833 kg en 2023)
- Repas des anciens (134 convives, un record !)

- Distribution des colis (produits locaux) pour les personnes inscrites et ne participant pas au repas (71, 62 en 2023)

Actions 2025

Poursuivre ainsi



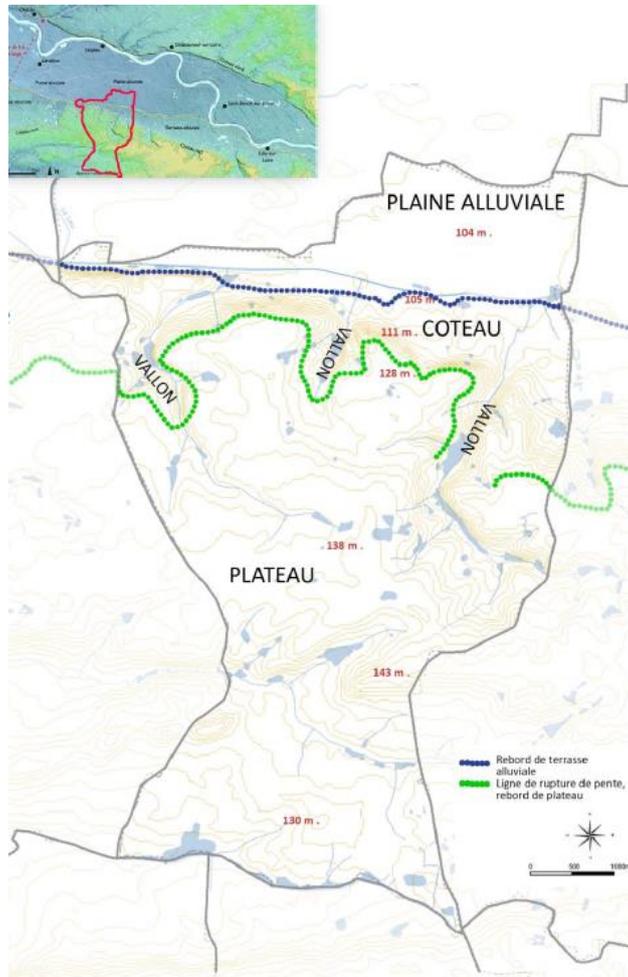
ÉCONOMIE, FINANCES, URBANISME

Actions 2024

- Achat d'un terrain, rte de Sennely, en prévision d'un éventuel futur forage pour alimenter le château d'eau
- Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes
- Révision du PLU : réalisation de la phase 2 (mise au point et validation du PADD) et démarrage de la phase 3 (délimitation des différents zonages et du règlement associé)

Actions 2025

- Révision du PLU : réalisation de la phase 3 qui doit se terminer par une enquête publique, puis validation du nouveau PLU en toute fin d'année 2025 ou tout début 2026
- Début des travaux liés au déménagement du musée, financés par un emprunt
- Nouveaux investissements pour une énergie renouvelable au centre culturel de la Maugerie (géothermie) et aux ateliers municipaux (panneaux photovoltaïques sur le toit) permettant une diminution de la facture énergétique de la commune



ÉCOLE, ENFANCE, JEUNESSE

Actions 2024

- Restitution de la 1^{ère} phase du diagnostic école pour l'élaboration d'un programme de rénovation/reconstruction
- A l'initiative du CME, installation d'un récupérateur d'eau à l'école
- Refonte des règlements intérieurs cantine, EMJ, Périscolaire
- Refonte des tarifs du périscolaire
- Réorganisation du périscolaire avec l'ouverture d'une étude supplémentaire afin d'ouvrir plus de places

Actions 2025

- 2nde phase du diagnostic école
- Embauche d'un service civique

- Dans la même idée que la calculatrice offerte aux CM2 qui partent en 6ème, distribution d'un livre aux grandes sections de maternelle qui passent en CP
- Achat d'un nouveau logiciel portail famille, plus performant



CULTURE, TOURISME ASSOCIATIONS, SPORT

Actions 2024

Culture

Très bon bilan de notre saison culturelle, une très belle fréquentation tout au long de l'année.

Ré édition en septembre de la boucle à vélo sur les traces de Petit Pierre

Associations/sport

Les Jeux Olympiques et Paralympiques furent présents en 2024 à Vienne en Val avec l'animation d'une Fan-Zone pendant 5 jours, et un spectacle de Hip-Hop (nouvelle discipline olympique), présent également à la cérémonie d'ouverture à Paris.

Tourisme

- Préparation du passage de la route d'Artagnan
- Installation de toilettes publiques

Actions 2025

Culture

- Notre grand projet : le déménagement du musée dans l'ancien restaurant de la Maugerie

- Un nouveau nom pour l'ensemble culturel de la Maugerie (Centre culturel Maugerie Petit Pierre) avec la pose de mosaïques monumentales
- Concertation sur l'avenir de la place de l'église : il s'agira de trouver un mode d'aménagement qui permette de concilier valorisation de notre patrimoine archéologique et soutien à nos commerçants de centre bourg.
- Poursuivre notre saison culturelle

Associations/sport

Réflexion pour la création d'un bulletin sportif à l'image du Vienn'Echos



Les élèves de notre école forment les anneaux olympiques

EMBELLISSEMENT

La commission embellissement a pour but de permettre à nos concitoyens d'avoir un cadre de vie agréable, de rendre attractif notre village en créant des espaces chaleureux, conviviaux.

Actions 2024

- Rafraichissement du trou des fouilles
- Atelier Mos'Art (ateliers ouverts aux Viennois afin de réaliser leurs mosaïques)
- Continuation du programme Arbres de naissance (17 arbres correspondant aux naissances d'octobre 2023 à septembre 2024)

Actions 2025

- Installation d'une mosaïque monumentale dédiée à l'œuvre de Petit Pierre au centre culturel de la Maugerie
- Bardage de la salle des fêtes
- Réflexion pour la création d'un espace paysager en entrée de bourg rte d'Orléans
- Installation de mosaïques en devanture des commerces de centre bourg
- Fleurissement de la place de l'église

- Passage du jury pour la fleur avec, peut-être, une 2^{ème} fleur à la clé...
- Concertation avec les Viennois au sujet du devenir de la place de l'église en lien avec le programme Villages d'avenir
- Continuation du programme Arbres de naissance



PRINCIPAUX TRAVAUX

Actions 2024

- Changement des fenêtres de la salle des fêtes
- Réfection de la cuisine de la salle des fêtes
- Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes
- Mise sous surveillance de l'église
- Réfection du chemin du Paradis
- Fin de la rénovation de l'éclairage public
- Reprise de trente tombes
- Abattage, hélas, de notre vieux chêne
- Aide en ingénierie dans le cadre de l'appel à projets Villages d'avenir (Notre candidature, autour du musée et de l'aménagement de la place de l'église en lien avec le stationnement, les voies douces et la dynamisation du centre bourg, a été retenue. Cette candidature s'ajoute à celles de Férolles, Ouvrouer les Champs et Tigy)

Actions 2025

- Passage en LED de la salle des fêtes
- Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des ateliers

- Pose de la pergola au-dessus du terrain de boules
- Eclairage du chemin des vignes



SÉCURITÉ

Actions 2024

- Conférence menée par les pompiers sur la prévention du risque incendie en forêt
- Continuation de la formation PSC1 au profit des membres de la Réserve Communale de Sécurité Civile
- Exercice RCSC sur l'accueil de sinistrés dans le cadre de l'exercice crue de décembre
- Aménagements de sécurité chemin du Paradis

Actions 2025

- Installation d'aménagements de sécurité rte de Tigy
- Installation d'aménagements de sécurité rue du Pré aux Moines
- Installation de caméras de vidéoprotection
- Rédaction du Plan Communal de Sauvegarde
- Continuation de la formation PSC1 ainsi que mise en place des formations, par le SDIS et la Sécurité Civile, Soutien psychologique (aide et écoute psychologique simplifiée) et Equipier de première intervention au profit des membres de la Réserve Communale de Sécurité Civile



EAU, ASSAINISSEMENT

Actions 2024

- Installation d'un débitmètre à l'entrée de la station d'épuration
- Passage caméra du forage du château d'eau
- Installation de purges dans l'attente de changement de canalisations
- 1^{ère} tranche du changement de canalisations dans le cadre de la lutte contre les CVM

Actions 2025

- 2^{ème} tranche du changement de canalisations dans le cadre de la lutte contre les CVM
- Installation d'un 2nd débitmètre à l'entrée de la station d'épuration
- Etude pour la mise en séparatif de la route de Jargeau
- Changement des compteurs



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Actions 2024

- Installation de panneaux solaires sur la salle des fêtes. Avec le dispositif d'autoconsommation collective, sur les six premiers mois de fonctionnement, un gain de 14 % a été réalisé sur le coût de la facture.
- Suivi du projet de ferme solaire au lieu-dit « le cercle ». Permis de construire en cours d'instruction.
- Négociation avec la CCL pour la création de la piste cyclable « Vienne -Tigy ». Choix du tracé : nord de la Bergeresse.
- Mesure de protection de la biodiversité : préserver les habitats, avec notamment limite de la tonte un peu partout et réduction de la circulation autour de l'étang de la Maugerie

Actions 2025

- Nouveaux investissements pour une énergie renouvelable au centre culturel de la Maugerie (géothermie) et aux ateliers municipaux (panneaux photovoltaïques sur le toit) permettant une diminution de la facture énergétique de la commune
- Poursuite de l'accompagnement du projet photovoltaïque du cercle

- Poursuite de l'accompagnement du projet de Piste cyclable Vienne/Tigy
- Installation de 10 nouveaux arceaux à vélo
- Installation de panneaux explicatifs pour la tonte tardive.

Les pistes à explorer

Nous continuerons à réfléchir à tous les leviers de la transition énergétique et écologique :

- Etendre le photovoltaïque
- Mobilité : développer le covoiturage, étendre les pistes cyclables, favoriser les transports doux.
- Habitat, continuer à appuyer l'amélioration énergétique des logements et bâtiments publics.
- Agriculture : favoriser l'installation de jeunes agriculteurs et les circuits courts.



Notre commune et ses arbres

COMMUNICATION

Actions 2024

- Diffusion du bulletin d'informations municipales
- Vienn'Echos distribué 3 fois par an
- Installation de différents panneaux d'affichage dans le bourg (panneau A0 à la Maugerie)

Actions 2025

- Rajeunissement et sécurisation (passage en https) du site communal
- Installation de panneaux dans les chemins, appelant les promeneurs au civisme

